

**Des voix:** Bravo!

**M. Alexander:** La procédure de guillotine nous répugne. Le gouvernement actuel compte-t-il en faire une habitude. C'est la troisième fois qu'il l'invoque au cours de cette session et, selon les statistiques, c'est la trentième fois qu'on y a recours depuis le Confédération. La façon de procéder de ce gouvernement est évidente. Ils disent: «Nous sommes les maîtres de la Chambre. Nous ferons comme nous l'entendons, quand l'entendons et de la façon dont nous l'entendons et au diable l'opposition qui représente le point de vue des Canadiens».

En terminant, je dirai simplement que le ministre se devait de prouver qu'il y avait eu un délai exagéré. Il n'a pu le faire. Le ministre devait prouver qu'il y avait tentative d'obstruction systématique. Il n'a pu le faire. J'espère que le gouvernement et surtout le premier ministre (M. Trudeau) et ses ministres n'entraîneront pas ce genre de confrontation tant que nous n'aurons pas discuté à fond les modifications à apporter au Règlement afin d'améliorer sensiblement la procédure parlementaire. Toutefois, nous nous opposons à ce que le ministre attribue une période de temps ou invoque la clôture après seulement 12 heures et 50 minutes de débat.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, chaque fois que le gouvernement présente une motion de clôture, quelle qu'elle soit, les ministériels prétendent qu'on parle trop à la Chambre, ce qui nuit à sa réputation.

Je tiens à manifester mon opposition encore une fois aux discours que nous tiennent les ministériels au sujet de la baisse de la réputation et du prestige de la Chambre des communes. On pourrait apporter des améliorations à nos règles et procédures.

● (1520)

Malgré les remarques qu'a faites récemment le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Cullen) à mon sujet, j'ai participé à l'élaboration d'un grand nombre de changements aux règlements. Je crois que nous avons probablement cédé parfois un peu trop, sur les prérogatives de l'opposition. Néanmoins, j'admets qu'il faudrait améliorer davantage nos procédures. Mais avec toute l'insistance dont je suis capable, je tiens à souligner qu'il n'y a pas une seule faiblesse de la Chambre des communes qui ne puisse être corrigée du jour au lendemain si le gouvernement proposait des lois tenant compte des besoins de notre temps.

On doit moins se plaindre du fait que les députés ont perdu la possibilité de discuter, ou s'ennuient à la Chambre, ou qu'il y existe un malaise que du fait que nous sommes aujourd'hui, au Canada dans une situation très grave, sans que le gouvernement fasse quoi que ce soit pour y remédier. Nous avons un gouvernement qui dit au pays, comme cela a été le cas le week-end dernier à Toronto, que les libéraux ont la solution de tous nos problèmes. Mais ils ne vont pas jusqu'à nous mettre dans le secret.

On en revient donc toujours à la même rengaine. Les libéraux ont été au pouvoir pendant la plus grande partie du XX<sup>e</sup> siècle et ils pensent que le Canada leur appartient et qu'il serait contraire aux principes de la démocratie que les députés de l'opposition veuillent débattre de questions dont la Chambre est saisie.

*Motion aux termes de l'art. 75C du Règlement*

**M. Faulkner:** Sophisme, pur sophisme.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie (M. Faulkner) parle de sophisme. Je ne sais pas à la quelle de mes déclarations il fait ainsi allusion. Mais, je le répète, la difficulté de notre pays vient de ce que le gouvernement est rempli d'arrogance, qu'il croit que le pays lui appartient et qu'il s'imagine pouvoir conserver les rênes sans résoudre les problèmes. Je pourrais poursuivre en énumérant la liste, et parmi ceux-ci, notamment le problème actuel du chômage. Le gouvernement propose-t-il une solution? Non. Tout ce qu'il suggère, c'est une application plus rigoureuse de la loi sur l'assurance-chômage.

Je pourrais discuter des chiffres et examiner le nombre d'heures que nous avons consacrées à ce débat. Je pourrais reprendre les arguments invoqués par le passé au sujet de la clôture pour voir si elle est justifiée ou non. Mais il ne s'agit pas aujourd'hui de discuter du temps que nous avons consacré ou comptons consacrer à l'étude du bill C-27. Il s'agit plutôt d'examiner l'attitude du gouvernement à l'égard de la question brûlante du chômage.

Nous avons eu un bon exemple de cette attitude à Toronto, la semaine dernière; le premier ministre (M. Trudeau) a dit aux étudiants sans emploi de cette ville «mon cœur saigne pour vous» et ainsi de suite. Il est revenu ensuite à la charge en disant qu'il se préoccupait plus de certains autres groupes—il a mentionné, en particulier, la situation de la femme à Terre-Neuve. Eh bien, cela nous est difficile à avaler parce que s'il y a un endroit où l'on a besoin de meilleures modifications à la loi de 1971 sur l'assurance-chômage que ne prévoit ce bill, c'est bien à Terre-Neuve. Le gouvernement n'offre aucune solution à ces gens. Plus d'un million de Canadiens sont sans travail et le gouvernement se borne à proposer une application plus sévère de la loi de 1971 sur l'assurance-chômage.

Certains d'entre nous ont fait des pieds et des mains pour que l'on améliore le secteur de la sécurité sociale. On nous a répondu: Il n'y a pas assez d'argent pour tout faire. Monsieur l'Orateur, nous ne manquons pas d'argent, nous manquons de biens et de services. Nous pourrions assurer un niveau de vie plus élevé à tous les Canadiens avec une production accrue de biens et de services. C'est ce qu'il nous faudrait. Par ailleurs, plus d'un million de Canadiens sont en chômage. Un gouvernement qui ne peut faire le lien entre les deux, le chômage et les privations, ne mérite pas d'être au pouvoir.

Peu importe que nous ayons consacré deux jours ou dix à cette question. L'important, c'est l'attitude du gouvernement à l'égard du chômage. En ce qui concerne l'assurance-chômage, de nombreux arguments ont été présentés des deux côtés de la Chambre, certains ouvertement et d'autres, sans nul doute, lors de discussions au caucus libéral. Au dilemme des étudiants en chômage, le gouvernement répond: qu'ils aillent à l'étranger.

Le gouvernement répond par la clôture aux dissidents de son propre parti qui voudraient faire un peu plus. Je sais que les partis de l'opposition ont souvent accusé d'«arrogance» le gouvernement au pouvoir et je reconnais qu'en ce qui concerne les libéraux, nous le leur reprochons depuis des années. Le gouvernement a prouvé aujourd'hui que c'est mérité.